



**Saint Nazaire-
en-Royans**

Votre magazine

Été 2020



LE MOT DU MAIRE

Je découvre et expérimente la fonction de Maire d'un village depuis un mois seulement. La tâche est exigeante. Les journées sont bien remplies, mais je ne suis pas seul, Maryline et Denis investissent eux aussi la majeure partie de leur temps disponible pour s'imprégner de l'univers administratif qu'il nous faudra maîtriser.

Le choix d'une équipe initiale réduite est payant, car il n'est pas possible de se concerter à plus de trois personnes pour prendre des décisions dans l'urgence. La tâche est d'autant plus ardue que nous reprenons la gestion de projets déjà bien avancés, comme les travaux de rénovation du pont du ruisseau rouge, sans en avoir tout l'historique.

Là encore, la segmentation et le travail en commissions sont des outils précieux pour mettre en avant les talents des différents membres du conseil municipal. La commission "Jeunesse & Sport" a parfaitement géré en solo la réouverture de l'école en intégrant les préconisations de lutte contre le COVID. La commission "Tourisme & Economie" a su répondre aux difficultés imprévues rencontrées par le camping. La commission "Infrastructure & Sécurité" s'investit dans les travaux de dévoiement des réseaux, ou la question du positionnement des poubelles. Nous pouvons de plus nous appuyer sur la compétence et l'expérience du personnel municipal, une aide précieuse.

En parallèle, nous avons la volonté de rapidement maîtriser les structures en interdépendance avec notre commune : visite du SMABLA afin d'identifier les pistes permettant d'améliorer la qualité de l'eau de la Bourne, visite du Parc Naturel Régional du Vercors pour découvrir ce magnifique outil de développement du territoire, accueil à domicile de la première réunion de la Communauté de Communes afin de confirmer notre volonté de partage inter-communal.

Répondre aux sollicitations de tous et chacun est notre priorité, mais en phase de démarrage, cela reste compliqué. Le contexte de sortie de COVID et le retour du projet de carrière compliquent encore la situation. Nous comptons donc sur votre indulgence au départ, et nous ne tarderons pas à revenir vers vous.

Rémi Saudax





Rémi SAUDAX

Délégations : Communauté de Communes Royans Vercors (CCRV), Gestion des égouts du Royans Vercors (SMABLA) et Commission d'Appel d'Offre (CAO)

Commissions : Environnement & Générations futures, Infrastructure & Sécurité

Passions : L'écologie, la photo, le jardinage



Maryline LUCAS

Délégations : Communauté de Communes Royans Vercors (CCRV) et Commission d'Appel d'Offre (CAO)

Commissions : Environnement & Générations futures, Santé & Action sociale

Passions : Les fous rires, les sciences, les promenades avec mon chien, les arts plastiques



Denis PARMENTIER

Délégations : Syndicat d'Irrigation de la Drôme (SID), Gestion des égouts du Royans Vercors (SMABLA) et Commission d'Appel d'Offre (CAO)

Commissions : Tourisme & Economie, Associations & Culture

Passions : La cuisine et le vélo



Karine BRUYERE

Délégations : Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) et Commission d'Appel d'Offre (CAO)

Passions : La randonnée, les sports de pleine nature, la lecture



Nicolas BERNAUS

Délégations : Gestion des égouts du Royans Vercors (SMABLA) et Syndicat Départemental Electricité Drômoise (SDED)

Passions : Les voyages, la famille et l'ouverture aux autres



Perrine BREYTON

Délégation : Collecte des déchets et tri sélectif (SDVD)

Commission : Jeunesse & Sport

Passions : La randonnée, l'équitation et la nature



Romuald-Davy DOUCIN

Délégations : Syndicat d'Irrigation de la Drôme (SID), Gestion des égouts du Royans Vercors (SMABLA), Syndicat Départemental Electricité Drômoise (SDED), Forêt de Lente (MANDEMENT), Syndicat des Eaux de la Rive Gauche de la Lyonne (SERG) et Correspondant Défense (CD)

Commissions : Communication & Transparence, Associations & Culture

Passions : La mécanique sous toutes ses formes



Mathilde BERTHET

Délégation : Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV)

Commissions : Infrastructure & Sécurité, Jeunesse & Sport

Passions : L'équitation, la gymnastique, le yoga et mes enfants



Georges DA COSTA MOREIRA

Délégation : Commission d'Appel d'Offre (CAO)

Passions : Le foot et le sport en général



Vos élus (suite)



Laurence BUSSAC

Délégations : Collecte des déchets et tri sélectif (SDVD) et Comité National de l'Action Sociale (CNAS)

Commission : Santé & Action sociale

Passions : La lecture, le bricolage, la marche



Alain NAVARRO

Délégation : Commission d'Appel d'Offre (CAO)

Passions : La musique, le bricolage, le jardinage, la nature



Nathalie LEGEAI

Commission : Tourisme & Economie

Passions : La cuisine, la restauration, mes enfants et petits enfants



Mathieu RUSSO

Délégations : Forêt de Lente (MANDEMENT) et Syndicat des Eaux de la Rive Gauche de la Lyonne (SERG)

Passions : La musique, les 2 roues et la mécanique



Fanny LONGUET

Délégation : Commission d'Appel d'Offre (CAO)

Passions : Le tango et la danse



Dominique GIMELLE

Délégation : Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV)

Commissions : Communication & Transparence, Tourisme & Economie

Passions : La montagne, les voyages, la nature, la lecture



Les délégations

Communauté de Communes Royans Vercors (CCRV)

Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV)

Gestion des égouts du Royans Vercors (SMABLA)

Syndicat d'Irrigation de la Drôme (SID)

Syndicat Départemental Electricité Drômoise (SDED)

Collecte des déchets et tri sélectif (SDVD)

Commission d'Appel d'Offre (CAO)

Syndicat des Eaux de Rive Gauche (SERG)

Comité National de l'Action Sociale (CNAS)

Forêt de Lente (MANDEMENT)

Correspondant Défense (CD)



La carrière

Un mot sur le projet de carrière

Le commissaire enquêteur a rendu son rapport sur l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 janvier au 20 février 2020. Sans surprise, et en cohérence avec l'annonce faite en début de réunion publique du 10 février, l'avis est favorable. Le commissaire enquêteur est resté fidèle à son inspiration première, et toutes nos revendications ne seront restées à son égard que de brèves gesticulations.

La mairie déplore que de nombreuses questions posées par les citoyens n'aient trouvé l'oreille attentive du commissaire enquêteur et au final aucune réponse. Un sentiment de déni de consultation démocratique perdue. Peut-être dans le tome 2 ?

Mais l'enquête publique ne reste qu'un élément parmi d'autres dans le processus décisionnel. C'est la raison pour laquelle nous avons eu une entrevue à la Préfecture de Valence le mercredi 17 juin. Le Secrétaire Général, la Sous-Préfète et le Directeur de la DREAL nous ont accueillis pour recevoir les éléments nouveaux que nous avons à porter à leur connaissance.

Au menu l'avis du Comité Scientifique du Parc, rendu le 27 mars, qui donne un avis défavorable en l'état et la motion d'avis défavorable prise à l'unanimité par le Bureau syndical du Parc, le 8 avril, qui engage des conseillers départementaux et régionaux. Nous espérons à partir de maintenant une meilleure écoute.

S'opposer à ce projet de carrière reste notre priorité. La tâche est d'autant plus compliquée que nous ne pouvons pas ignorer une continuité administrative, que nous sommes tenus par une promesse unilatérale de vente à charge et l'absence de tout document en mairie. Soyez convaincus que nous restons déterminés et vigilants pour protéger notre avenir et notre bien commun.



L'école

L'école a rouvert le 2 juin avec la mise en place du protocole sanitaire lié au Covid19.

Les enseignants ont privilégié la reprise des GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2, avec un maximum d'accueil de 30 enfants sur 3 classes, soit 10 par classe. La garderie, aux horaires normaux, et la cantine ont été rouvertes avec un repas froid, fourni par le traiteur habituel. Une adaptation des emplois du temps des employées municipales et le déploiement d'un suivi des nettoyages ont été nécessaires afin de respecter le protocole sanitaire, au sein de l'école et du périscolaire.

En exemple, des marquages au sol en forme de cœur ont été réalisés afin d'assurer la distanciation de 1 m entre enfants et la fréquence de nettoyage des mains des enfants a été augmentée sous la surveillance des employées municipales. Bonne fin d'année scolaire à tous.



Les travaux

Travaux d'aménagement: Le pont du ruisseau rouge



Reprendre en cours de route un chantier de cette ampleur et complexité n'a pas été chose aisée pour notre nouveau conseil municipal. D'autant plus dans les circonstances actuelles et particulières de cette transition durant laquelle les informations n'ont pas circulé. Cependant grâce à l'aide et la bonne volonté des entreprises et personnes impliquées et des réunions techniques les 25 mai et 24 juin nous avons pu démarrer dans de bonnes conditions. Une entreprise a détecté les réseaux sur la totalité du projet d'aménagement du centre-bourg, une autre prépare les chambres pour permettre le dévoiement des réseaux sur le pont du Ruisseau Rouge.

La circulation sera maintenue durant la majeure partie des travaux, nous vous tiendrons informé du calendrier des différentes phases et des trois seules interruptions dont deux se feront de nuit.



La vidéo

La sécurité des villageois est une de nos priorités, c'est pourquoi il serait utile de nous pourvoir de caméras.

Une étude datée de 2016 recense les méfaits sur les biens et les personnes (vols, cambriolages, incivilités, agressions...), l'adjoint a présenté une analyse afin de concevoir un plan de sécurité. Aujourd'hui, les différentes études sont à renouveler du fait des nouvelles technologies présentes sur le marché ainsi que l'évolution des prix.

Toujours dans un souci de transparence, nous sommes à votre écoute et nous souhaiterions vous proposer une commission de réflexion sur la sécurité par vidéo.

La municipalité souhaite se doter d'un système de vidéo qui enregistre les incivilités et méfaits. Ces vidéos seront détruites dans un court délai si elles ne sont pas exploitées. Nous ne voulons pas de vidéo-verbalisation, l'accès à ces vidéos ne pourra se faire que par des personnes assermentées comme notre policier municipal. Nous serons vigilants sur le respect de la vie privée en installant des caméras dotées d'intelligence artificielle afin d'obstruer les jardins et les fenêtres dans leurs champs de vision. Afin de préparer cette future commission, n'hésitez pas à venir vers nous pour commencer à réfléchir ensemble et échanger sur ce vaste projet.



Le camping

Le camping de St Nazaire a changé de gestion

Le camping municipal vient de changer de statut et va s'appeler à l'avenir « Camping Côté Vercors ».

Un bail commercial de type 3/6/9 a été signé avec un couple de gérants, Clothilde et Frédéric Goulay qui viennent d'arriver avec leurs 2 enfants depuis Ancenis en Loire Atlantique. Ce camping qui a 45 ans d'existence avait fait peau neuve avant leur arrivée. La mairie a investi 90 000 € pour refaire intégralement le bloc sanitaire et les accès handicapés afin de pouvoir de nouveau être classé en 3 étoiles. Nos nouveaux gérants sont inquiets de la saison touristique 2020 avec le report du début de saison et les annulations de groupe qui s'enchainent.

Leur moral reste bon et ils vont mettre en place un petit marché de producteurs locaux ouvert à tous les habitants du village tous les mardis de 17 h à 20 h. La municipalité souhaite la bienvenue à nos nouveaux gérants.



Clothilde et Frédéric Goulay, nouveaux gérants.

Nouveau :

Marché de créateurs, producteurs et récoltants locaux au camping de St Nazaire en Royans. Tous les mardis de 17h à 20h au camping « Côté Vercors ». Venez faire vos courses de fruits, légumes, fromage ou de cadeaux. Renseignements au 07 69 30 18 64



Vercorsman

Le Samedi 29 et Dimanche 30 Août 2020



CAP TRIATHLON EVENTS organise la 1ère édition du triathlon du Vercors : le EDF VERCORSMAN. Deux distances seront au programme avec un format courte distance le Samedi 29/08 à 17h00 (700m, 20kms et 5kms) pour tous les sportifs souhaitant découvrir cette discipline, et un format longue distance pour les plus expérimentés le Dimanche 30/08 à 8h30 (2.2kms, 120kms et 22kms). Spectacle garanti avec la présence des meilleurs triathlètes mondiaux !!!

A ce titre, nous recherchons de très nombreux bénévoles. Rendez-vous sur le site vercorsman.com sur l'onglet Bénévoles pour vous inscrire.



L'église

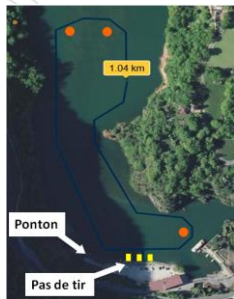
Le clocher de l'église a été réparé

Les horaires des cloches ont été modifiées, il y aura 3 angelus à 7h, 12h et 19h. Il continuera de sonner toutes les heures de 7h à 22h.



Reprise de l'activité aviron et kayak à Saint Nazaire en Royans

Le club d'aviron du Sud Grésivaudan reprend ses quartiers d'été à Saint Nazaire et propose au public la découverte de l'aviron et/ou la location de kayak pour faire de belles balades paisibles et rafraichissantes sur la Bourne, ou la descente complète entre la Sône et Saint Nazaire. En raison des règles sanitaires en vigueur, il est nécessaire de réserver à l'avance en consultant notre site www.aviron-sud-gresivaudan.fr ou en contactant le 07 70 51 69 92.



Projet de développement du Biathlon-Aviron par le club de l'Aviron Sud Grésivaudan

Le constat de départ montre de nombreuses similitudes entre les deux sports de bases que sont l'aviron et le ski de fond, tant sur le plan physiologique qu'au niveau de l'état d'esprit des pratiquants.

Le club d'aviron du sud Grésivaudan a choisi le plan d'eau de Saint Nazaire pour développer et faire émerger cette nouvelle discipline.

Dans le Biathlon-Aviron, le rameur porte sa carabine dans le dos et tire depuis son bateau sur une série de cibles à terre. Les carabines utilisées sont du Type LASER et nous travaillons activement depuis plusieurs mois avec un fabricant Français afin d'adapter le matériel au milieu aquatique. Le prototype est prêt et pourra être testé tout cet été.

Le format de la course sera inspiré des Mass start biathlon avec des séries de 3 ou 4 bateaux individuels sur un parcours de 1000m environ, avec passage de bouées, se terminant par un pas de tir. La boucle étant réalisée 3 ou 4 fois. Une première rencontre mixant les rameurs, les fondeurs ou tout simplement les curieux impatients de découvrir cette nouvelle discipline est prévue au mois d'octobre sur le lac.



Association Bleepy

Le rucher école s'enrichit d'une mare pédagogique.

L'association Bleepy qui a pour but la protection et la défense de l'abeille domestique et des insectes pollinisateurs dans leur environnement propose diverses animations. Pour varier ses animations l'association a décidé de construire une mare pédagogique permettant au visiteur de découvrir la micro faune qui habite généralement une mare : tritons, grenouilles, salamandre, larves de moustique, etc....Monsieur Bonnardel, directeur des carrières Peysson, a fait don de deux camions d'argile pour étancher le fond de la mare. Cet argile a été mis en place par les Jardins Blancs avec l'aide d'une mini pelle.

La mise en eau a permis de tester l'étanchéité. A la fin du confinement l'association Bleepy pourra proposer aux groupes la visite du rucher et de diverses animations. Sur les bords de la mare un petit chalet miellerie va voir le jour et permettra aux visiteurs d'assister à l'extraction du miel. L'association a réalisé l'année dernière un chalet « apivision » qui permet d'ouvrir une ruche devant du public en toute sécurité. Les écoles et autres groupes qui viendront visiter le rucher de Bleepy auront à leur disposition l'ensemble de ces animations.



La mini pelle étale l'argile au fond de la future mare.



Nos amis les bêtes

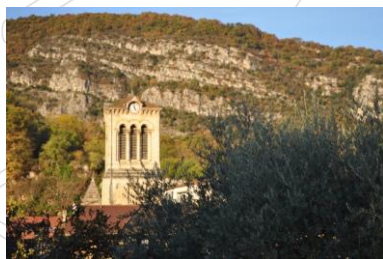
Beaucoup d'entre nous possèdent un chien ou un chat, certains ont les 2 voire plus. Ces animaux de compagnie sont un bonheur pour les enfants ou les personnes seules. Ces compagnons de jeux méritent toute notre attention. N'oublions pas que nos compagnons à 4 pattes doivent respecter un certain nombre de règles, et ce sont leurs propriétaires qui doivent les éduquer. La liberté de chacun s'arrête quand elle gêne les autres.



Pour que le village reste agréable il est demandé aux maitres de penser à emmener leurs animaux faire leurs besoins en dehors des trottoirs, ruelles et lieux fréquentés par les piétons. Les aboiements intempestifs gênent la tranquillité de tous. Le savoir vivre demande de savoir éduquer ces bêtes en ne les laissant pas divaguer non tenues en laisse. Les propriétaires de chien de 1ère et 2ème catégorie doivent obligatoirement les déclarer en mairie. Tous les animaux domestiques qui vont sur la voie publique doivent avoir un carnet de vaccination à jour.



Le bruit dans notre village



L'été approche et il est très agréable de manger dehors.

Hélas des bruits intempestifs peuvent gâcher notre plaisir. Les nuisances sonores sont principalement réglementées par le code de l'environnement et le code de la santé publique qui distingue trois catégories de bruits de voisinage : les bruits domestiques ou liés au comportement, les bruits liés à une activité organisée et les bruits de chantier. Les infractions prévues par le code de la santé publique sont, quelle que soit leur origine, constituées de jour comme de nuit.

Bruits domestiques ou liés au comportement : commet une infraction toute personne qui, dans un lieu public ou privé, aura été à l'origine, par elle-même ou par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité, d'un bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité. Les bruits de voisinage ainsi liés au comportement sont les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs qui résultent de la vie quotidienne. Quelques exemples : bruits des personnes elles-mêmes (cris, jeux bruyants, activités bruyantes occasionnelles telles qu'une fête....). Bruits des choses dont on a la garde (appareils audiovisuels, outils de jardinage ou de bricolage, motos ou scooters.....). Par exemple : il est interdit de passer les tondeuses le dimanche ou bien les pots d'échappement de cyclomoteurs doivent répondre à certains niveaux sonores !



La vie au village

Dans chaque numéro, la municipalité souhaite mettre en avant les lieux de vie du village. Ils sont nombreux, dans ce numéro nous vous en présentons 7, la suite au prochain numéro !

Brasserie Skaven : La BRASSERIE SKAVEN vous invite à découvrir ses bières artisanales, pur malt et brassées à la main : gamme régulière ou recettes éphémères pour les plus aventureux, visite et présentation sur réservation.

Camping Royans-Vercors : Clothilde et Frédéric vous accueillent de Mars à Octobre dans un camping calme et verdoyant au bord de la bourne. Tous les mardis soir de 17h à 20h marché de producteurs et créateurs locaux au camping; ouvert à tous! Au plaisir de vous accueillir!

Cave Noisel : LMDES et son équipe d'Handi Capables développent les recettes de CAVE NOISEL. Créateur producteur, ils élaborent au pied du Vercors à St Jean toute une gamme de spécialités traditionnelles et originales aux noix. Soucieux de maintenir l'emploi local tout en préservant la haute qualité de ses produits. Noix, cerneaux, huile, crèmes, condiments, confitures, gourmandises, vins... et de nombreux produits locaux à découvrir.

Hôtel Rome : C'est avec grand plaisir que l'Hôtel Restaurant ROME a rouvert ses portes après cet arrêt dû au Covid-19. Enfin le moment de pouvoir vous retrouver pour le déjeuner ou le dîner, ou tout simplement prendre un verre ou une coupe de glace en terrasse, lieu exceptionnel avec vue sur la Bourne. Didier, Nathalie et toute l'équipe sont ravis de vous accueillir du Mardi au Dimanche. Nous vous souhaitons à tous un joyeux été.

SNAT, Bateau à roue & Grottes de Thaïs : Au cœur du village de Saint-Nazaire-en-Royans, au pied de l'aqueduc, Grotte de Thaïs et Bateau à roue accueillent environ 60 000 visiteurs chaque année, entre avril et octobre. C'est un réel plaisir pour toute l'équipe de faire découvrir le Royans-Vercors grâce à 2 expériences très complémentaires. Lors d'une croisière nous vivons un moment suspendu, à la découverte de l'Isère, sa faune et sa flore. Dans la Grotte de Thaïs, nous découvrons un patrimoine naturel souterrain tout en couleur, habité par les hommes depuis la Préhistoire.

L'Ovale : situé au cœur du village, l'Ovale est depuis maintenant de nombreuses années, le lieu de rassemblement convivial des locaux et des touristes de notre beau village.

Toute l'année, Hélène et son équipe vous accueille avec le sourire, pour ses activités de bar, tabac, restauration et point de vente de jeux. La saison estivale, vous pouvez également vous désaltérer et déguster une glace sur la terrasse ombragée avec vue sur l'Aqueduc. L'Ovale est ouvert toute l'année, du lundi au samedi de 6h30 à 20h et le dimanche de 7h30 à 20h. Le jour de fermeture est le mercredi.

Proxi : épicerie avec de multiples services : presse, pain, primeur, plats cuisinés... et de nombreux produits de notre région : fromages, charcuterie, miel, bières, confiture... est situé 225 avenue Léon Laurent en face de l'école. Ouvert 7j/7 de 7h à 19h30 non stop. Nous vous proposons tout au long de l'année une multitude de plats préparés (salades composées, lasagnes, travers mexicain, gratin dauphinois...) et le week-end des poulets rôtis à la broche.



La nouvelle municipalité a invité les associations du village

Une rencontre conviviale pour faire connaissance et arrêter les animations et manifestations pour l'été 2020. Sur les 17 associations, 13 étaient présentes ; A.P.E, gym et country (sections du comité d'animation), Club de randonnée, Fleurs bleues, Secteur pastoral, A.C.C.A., bibliothèque, aviron, les virades, judo, Beppey, les boules. 3 étaient excusées : le comité d'animation, les anciens combattants, le Zenkiroyu. Seuls les donneurs de sang n'ont pas donné de nouvelles. Cette réunion était présidée par Denis Parmentier (2ème adjoint) en charge des associations.



Rémi Saudax (maire) et Maryline Lucas (1ère adjointe) étaient également présents avec l'ensemble des conseillers de la commission association, culture, patrimoine et culte. Après un tour de table pour faire les présentations, il a été fait le point sur les animations qui restent possibles jusqu'à fin 2020. La commission a informé sur la programmation d'un feu d'artifice le 15 août avec un bal champêtre, en remplacement du 14 juillet annulé pour cause de Covid19. Il a été proposé de créer une inter association pour la partie animation (buvette, buffet, orchestre, etc....). Une Information sur l'organisation du triathlon du Vercorsman des 29 et 30 août a été communiquée à tous les présidents d'association présents. La réunion s'est clôturée par un échange entre les responsables d'associations et les élus.

La liste des associations du village :

- **A.P.E.** : CHOPINEAU Nicolas (nicospy@hotmail.fr)
- **Comité d'animation** : BOUCHARD Jacky (kick74.sp@gmail.com)
- **Section Gym** : COING-MAILLET Marie-France (jc.coingmailet@orange.fr)
- **Section Country** : LAMBERT Cathy (cathycountry@orange .fr)
- **Don du sang** : CHARVET Marie-Hélène / CROZET Christophe (charvetmariehelene@orange.fr / christophe.crozet@minco.fr)
- **Club randonnée nature** : GIMELLE Dominique (clubderandonature@gmail.com)
- **Secteur pastoral Club des fleurs bleues** : MARTIN Marie-Christine (Marie-christine.martin76@orange.fr)
- **ACCA (chasse)** : RANDON Christophe (m.randon@orange.fr)
- **Bibliothèque** : ROCARD Martine (jacques-martine-rp@sfr.fr)
- **La boule Nazairoise** : VILLARD Denis / DALLON Jean-Jacques (villard.denis@akeop.com)
- **Anciens combattants** : ROME Camille (rome.camille@wanadoo.fr)
- **Club aviron** : MENANT Alain (avironsudgresivaudan@gmail.com)
- **Judo Club Fures** : BACCONNIER Bruno / DROPSY Mélina (judotullins@gmail.com / melinadropsy@gmail.com)
- **Les virades** : DERBIER Séverine (rambert.severine@wanadoo.fr)
- **Beppey** : BROCHARD Eric (brocharderic@free.fr)
- **Zenkiroyu** : MOULIN Gilbert (gilpo.rro@neuf.fr)
- **Pour le Mont Vanille Royans Vercors** : pourvanille.fr



Vos informations pratiques

Vos contacts mairie

Les élus, le maire, les adjoints et les responsables de commissions reçoivent sur rendez-vous.



Tél. 04 75 48 40 63



Fax : 04 75 48 44 32



E-mail : secretariat@mairie-st-nazaire-en-royans.fr



Site : www.saint-nazaire-en-royans.com



Horaires secrétariat :

→ Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

→ Mardi après-midi de 14h à 17h

Vos contacts tourisme

Gîtes municipaux : 04 75 48 40 63

Camping Côté Vercors : 07 69 30 18 64

Office de Tourisme, Espace R&V, Aqueduc: 04 75 48 61 39

Bateau à roue : 04 76 64 43 42

Grotte de Thaïs: 04 75 48 45 76

St Nazaire-en-Royans - Votre magazine

Édition : commune de St Nazaire en Royans

Directeur de la publication : Rémi Saudax

Responsable de la publication : Dominique Gimelle

Mise en page : Pierre Albert

Crédit Photo : Mairie, Dominique Gimelle

Impression : Mairie / Tirage : 500 Exemplaires

